


BTS Tourisme

Faire voyager : une passion, des métiers...



Diplôme en 2 ans
Contrôle continu et examen final
Stages pour une durée minimale de 14 semaines
Sorties et rencontres avec des professionnels du tourisme
Possibilité d'obtention du C2i, PSCI, BAFA
Mobilité de stages  Erasmus+
Poursuite d'études possible

Le BTS Tourisme forme de futurs professionnels polyvalents, capables de s'adapter aux évolutions du secteur touristique et son large champ d'activités :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial
- créer et promouvoir des produits touristiques
- accueillir et accompagner des touristes
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme

Agence de voyages Tour opérateur
Office de tourisme Comité
Départemental ou Régional de
Tourisme Hébergement Transport
Croisière Aéroport Parc d'attractions
Site touristique Centre de congrès et
d'affaires Association...

Conseiller voyages
Conseiller en séjours
Chargé de promotion
Forfaitiste
Animateur du tourisme local
Médiateur culturel
Guide accompagnateur
Agent réceptif, de réservation, d'escale
Agent de développement touristique
Animateur
Attaché commercial
Chargé de marketing
Chargé de qualité, d'assistance aux touristes

Conception et réalisation AERO PUB - Mende. Ne pas jeter sur la voie publique



Communiquer

Accueillir Accompagner

Concevoir Vendre

Informier

Animer

Partager

Promouvoir

France

Forfaitiste

Clientèle

Négociier

Organiser

Médiateur culturel

Voyage

Guide accompagnateur

Culture

Evaluer

Agent réceptif, de réservation, d'escale

Agent de développement touristique

Animateur

International

Attaché commercial

Chargé de marketing

Chargé de qualité, d'assistance aux touristes



Périodes de stage :

- **BTS1 : Mai-Juin**
- **BTS2 : Novembre-Décembre**

7 blocs de compétences



Les employeurs potentiels

Les entreprises de tourisme : agences de voyages (réceptives et distributrices), tours opérateurs, plateaux d'affaires, centrales de réservation, structures de tourisme associatif, bureaux d'escale de croisiéristes, parcs d'attractions et sites de loisirs, loueurs de véhicules de tourisme ou de loisirs, entreprises spécialisées dans la vente de coffrets cadeaux.

Les organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales, voire nationales ou internationales : offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme, agences de développement et réservation touristiques, parcs naturels, sociétés d'économie mixte dans le secteur du tourisme, associations de développement patrimonial ou touristique (écomusées, routes touristiques...).

Les entreprises de transport de personnes : autocaristes, compagnies aériennes, gestionnaires d'aéroports, transporteurs maritimes et fluviaux, croisiéristes, gestionnaires de ports de croisière ou de plaisance, gestionnaires de télécabines, transporteurs ferroviaires.

Les entreprises d'hébergement : clubs et villages vacances, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme social, chaînes hôtelières (partie activités touristiques et séminaires), centres de congrès et d'affaires.

Les emplois concernés

Les emplois liés à l'offre de destinations : conseiller voyages, forfaitiste, conseiller billetterie, agent réceptif, agent d'escale, guide accompagnateur, agent d'exploitation ou de planning, délégué réceptif ou correspondant local, gestionnaire des allotements terrestres, gestionnaire aérien, chargé de marketing, commercial, chargé de qualité/SAV.

Les emplois liés à la conception de l'offre par les organismes de tourisme liés à un territoire : conseiller en séjours, animateur de tourisme local, chargé d'animation numérique du territoire, chargé de promotion du tourisme local, agent de développement touristique, médiateur culturel.

Les emplois liés à l'hébergement, aux déplacements touristiques et à l'accueil sur des sites de loisirs : agent de vente et de réservation, gestionnaire d'équipement ou de site, responsable animation et/ou d'accueil, employé de loisirs ou d'attractions, technicien d'accueil touristique.

Qualités requises

- Mobilité et polyvalence
- Présentation soignée
- Ouverture d'esprit et sens des responsabilités
- Esprit de synthèse
- Qualités relationnelles et d'organisation

- Bonne culture générale
- Bon niveau en langues
- Maîtrise des bases informatiques
- Capacité au travail individuel et de groupe
- Aptitudes en communication et négociation

Le BTS Tourisme à Mende :

- Un cadre de travail idéal
- Un internat mixte dédié aux étudiants de BTS
- Des logements locatifs à prix raisonnables
- Une accessibilité correcte du territoire
- Un accès Wifi
- Des salles informatiques réservées aux étudiants de BTS
- Un suivi personnalisé des étudiants
- La possibilité de postuler pour une bourse «mobilité stage ERASMUS+» (stage dans un pays partenaire de l'Union Européenne)
- De nombreuses sorties et rencontres professionnelles
- Des partenariats professionnels au niveau local et national
- De très bons taux de réussite à l'examen



HORAIRES D'ENSEIGNEMENTS

Enseignements obligatoires :

Culture Générale et Expression (CGE)	2h
Communication en langue vivante étrangère	3h
- langue A : anglais	3h
- langue B : espagnol (autres langues avec le CNED)	5h/6h
Gestion de la Relation Clientèle Touristique (GRCT)	7h
Élaboration d'une Prestation Touristique (EPT)	5h/4h
Tourisme et Territoires (TT)	3h
Gestion de l'Information Touristique (GIT)	3h
Atelier de Professionnalisation (AP)	14 semaines
Stage	
Total	31h